



BUREAU INTERNATIONALE DU TRAVAIL (BIT)

Base de données sur les migrations internationales de la main-d'œuvre

Pourquoi avons-nous besoin de statistiques sur les migrations internationales de la main-d'œuvre ?

Les migrations internationales de la main-d'œuvre constituent un phénomène extrêmement complexe qui présente des défis majeurs pour les prises de décisions à la fois dans les pays d'émigration et les pays d'accueil. Des agences internationales telles que l'OIT, s'occupent de la protection des migrants et ont besoin de statistiques fiables pour pouvoir suivre les mouvements de population sur le plan international. Toutefois, l'absence de données adéquates sur les migrations rend très difficile toute évaluation objective des migrations. De plus, de nombreux systèmes de collecte de données existant actuellement n'enregistrent pas les flux migratoires réels et ne disposent pas de définitions normalisées quant aux conditions requises pour entrer dans la catégorie migrant. Dans bon nombre de pays, les ressources limitées de l'administration ainsi que le grand nombre de points d'entrée/de sortie représentent de vrais défis pour la couverture et la validité des renseignements enregistrés. Les données sur les flux migratoires sont particulièrement faibles et il reste fort à faire pour améliorer les systèmes actuels.

Etant donné la qualité variable des statistiques sur les flux migratoires, et en l'absence de systèmes de collecte de données harmonisés, une bonne partie des controverses actuelles se déroule sans qu'il y ait de débat fondé, se basant sur une analyse empirique des données. Cependant, des politiques migratoires tournées vers l'avenir et des prises de décisions fondées nécessitent des données fiables comme sources d'information. Disposer de données fiables sur les migrations contribuerait largement à renseigner les décideurs des politiques sur le gain ou la perte de capacités dû aux migrations et ses implications quant aux besoins en formation. Il est nécessaire d'avoir des statistiques sur les migrations internationales afin de :

- ⌘ Suivre les tendances des migrations dans leur relation avec les autres changements mondiaux
- ⌘ Evaluer l'efficacité des politiques migratoires
- ⌘ Evaluer l'impact des migrations sur les sociétés d'accueil et les sociétés d'origine
- ⌘ Guider le débat politique

Qu'est-ce que la base de données sur les Migrations Internationales de la Main-d'œuvre ?

L'OIT est mandatée pour protéger les droits des migrants en promouvant les Normes Internationales du Travail et en offrant des conseils pour les politiques afin de participer à l'effort d'élaboration d'un consensus international sur la manière de gérer les migrations. La Base de données sur les migrations internationales de la main-d'œuvre est en cours d'élaboration depuis 1998 pour essayer de recueillir et diffuser systématiquement des renseignements statistiques relatifs aux migrations des pays membres de l'OIT, ce qui autrement demeure difficile à obtenir. La base de données ILM vise à faciliter l'accès de l'information grâce à son serveur de données.

Alors que l'ILM demeure limité quant à sa couverture des Etats membres, et fournit actuellement des données pour environ 86 pays, il fournit un lien mondial important entre les fournisseurs et les utilisateurs des données. Dans la limite de la disponibilité des données, il fournit des vues d'ensemble détaillées sur les flux migratoires

entrants et sortants, sur le nombre (stock) de travailleurs émigrés résidant dans leur pays d'accueil, le nombre de personnes retournant après avoir travaillé à l'étranger ainsi que le nombre (stock) de travailleurs émigrés à l'étranger.

Quelle sorte de renseignements la base de données fournit-elle ?

La base de données contient des données statistiques sur les migrations de la main-d'œuvre, ordonnées selon les renseignements disponibles à partir des statistiques sur l'immigration et l'émigration nationales. L'information est présentée sous forme de treize tableaux de base, qui fournissent des données sur le nombre de nationaux et de non nationaux résidant dans un pays à un certain moment (« stock ») et sur le nombre de personnes dénombrées comme entrant dans/ ou sortant d'un pays (flux) pour accéder à l'emploi. Les tableaux sont établis selon les catégories suivantes :

- ☒ Population migrante par sexe et citoyenneté
- ☒ Emploi migrant par sexe et citoyenneté
- ☒ Migrants employés par secteur économique
- ☒ Migrants employés par statut d'emploi
- ☒ Migrants employés par profession
- ☒ Nationaux à l'étranger par sexe et pays d'accueil

Ces ensembles de données peuvent être ordonnés selon le pays et l'année. Les utilisateurs de la base de données peuvent employer la machine de recherche pour établir des demandes individuelles de renseignements, pourvu que l'information demandée sur le pays ait été rendue disponible par le pays membre. Il est possible d'établir jusqu'à cinq comparaisons inter-Etats avec la base de données. Cependant, les données sont actuellement limitées à des données sur les travailleurs migrants réguliers (avec des papiers en règle), car le nombre de travailleurs migrants sans papiers en règle est de par sa nature-même difficile à estimer.

A l'avenir, il serait également important de recueillir systématiquement des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des travailleurs migrants subissant des situations d'exploitation et d'abus au travail. Avec l'aide de modules d'enquêtes spécialisés, l'impact socio-économique des migrations pourrait alors être évalué en séparant les données sur les nationaux et les non nationaux pour déterminer les différences dans les conditions de travail, la mobilité professionnelle, les salaires, les taux de chômage et peut-être même les incidences du travail des enfants.

Actuellement, la base de données ILM fournit des hyper-liens à d'autres bases de données de l'OIT pouvant être utilisées pour accéder à des références pour la législation du travail par NATLEX. On peut aussi accéder aux Conventions et Recommandations de l'OIT par ILOLEX. De plus, on peut obtenir les renseignements bibliographiques à travers la base de données bibliothécaire de LABOURDOC. Une liste de définitions des termes de base se rapportant aux migrations de la main-d'œuvre complète l'information de la base de données.

On peut accéder à la base de données par la page home de la *International Migration Branch* (Section Migration Internationale) du website de l'OIT à www.ilo.org ou directement par <http://www.ilo.org/migrant/ilmdb.htm> La base de données ILM complète les efforts d'autres organisations de collecte de données sur les migrants, telles que la Division des Statistiques des Nations Unies, l'OCDE ou le Bureau des statistiques de l'Union européenne (EUROSTAT).

Que peut faire d'autre l'OIT pour améliorer la qualité des statistiques sur les migrations de la main-d'œuvre ?

Outre le fait d'améliorer la base globale de connaissances sur les migrations internationales en rendant disponible l'information statistique grâce à sa base de données, l'OIT plaide activement en faveur de l'adoption de méthodologies globales de collecte de données pour ses Etats membres. Les approches proposées plaident pour la combinaison de plusieurs méthodes de collecte de données, y compris l'incorporation de modules dans les recensements nationaux ou enquêtes sur les ménages et la mise en œuvre d'enquêtes par échantillonnage spécifiques. Si les données sur les migrations sont considérées être un élément important des statistiques concernant le marché du travail, elles doivent devenir partie intégrante des Systèmes d'Information du Marché du Travail.

En 1994, un *Programme Interdépartemental sur les Travailleurs Immigrés* de l'OIT a ciblé 22 pays pour essayer de renforcer les capacités institutionnelles nationales à produire et traiter les statistiques sur les migrations internationales. Se basant sur un réexamen des sources de données existantes, l'OIT a ensuite publié un volume détaillé avec des directives pour l'amélioration des systèmes de collecte de données. Toujours en 1994, l'OIT a lancé un *Réseau Informel sur le Travail des Etrangers en Europe centrale et Europe de l'Est* qui encourageait la coordination des politiques entre les pays cherchant à améliorer la qualité de leurs statistiques sur les migrations à travers l'élaboration d'une approche commune. En conséquence le réseau a pu réexaminer les systèmes des statistiques sur les migrations existants et tenter de faire des évaluations des politiques migratoires régionales. En 1999, un *Séminaire régional de formation pour les statistiques sur les migrations en Europe centrale et de l'Est* a été organisé. En conséquence, l'on a étudié les possibilités d'incorporer à l'avenir un module sur les migrations dans les enquêtes nationales, dans un certain nombre de pays sélectionnés à cet effet.

Publications de l'OIT sur les statistiques de migration de la main-d'œuvre

ILO's Strategy for Developing Statistics on the International Migration of Workers, avant-projet inédit. Section Migrations de l'OIT, Genève 2001.

Improving Methods of Collecting Migration Statistics in Central and Eastern Europe; Rapport du Séminaire Régional de formation sur les Statistiques de Migrations, Varsovie, Pologne, 30 juin-2 juillet 1999. OIT Genève.

R.E. Bilborrow & G. Hugo & A.S. Hugo & H. Zlotnik: International Migration Statistics -Directives pour améliorer les systèmes de collecte de données. OIT, Genève 1997.

E. Hoffmann and S. Lawrence: Statistics on International Labour Migration -Enquête sur les sources et questions méthodologiques, Projet Interdépartemental sur les travailleurs migrants. OIT, Bureau des Statistiques, Genève 1996.

pour plus ample information, veuillez contacter la Section Migration de l'OIT au
Tél. : +41 22 799 6667, Fax : +41 22 799 8836 ou Email : migrant@ilo.org